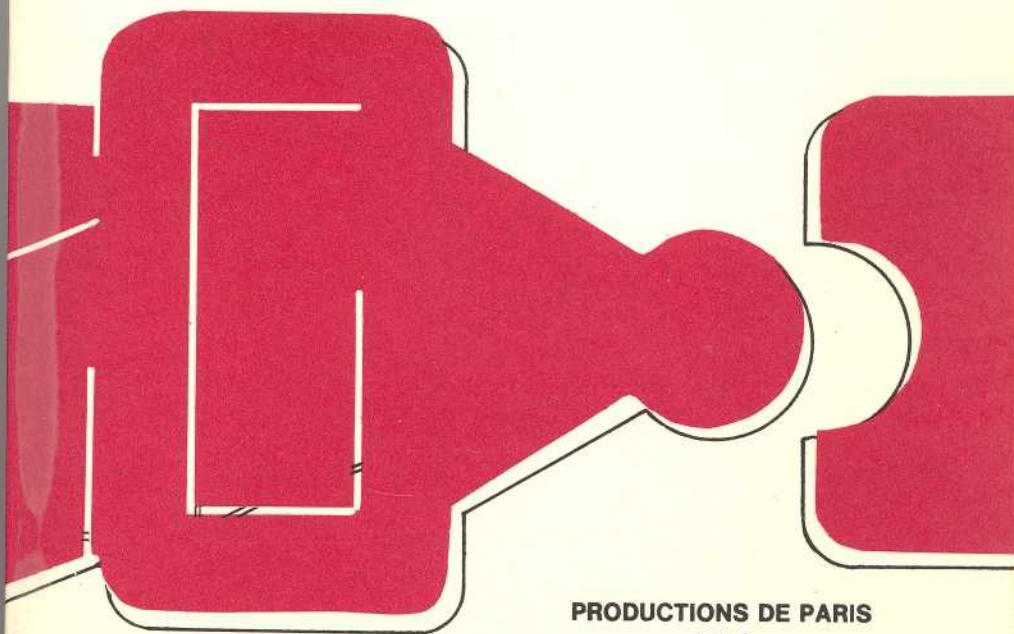


JEROME SPYCKET

LA CEINTURE QUI TUE...

**LA CEINTURE
DITE "DE SÉCURITÉ"
A TUÉ ET TUERA ENCORE.**

**AUTOMOBILISTES,
SACHEZ A QUOI VOUS VOUS EXPOSEZ
"EN LA BOUCLANT"**



**PRODUCTIONS DE PARIS
N.O.É.**

LA CEINTURE QUI TUE...

L'AURORA - 2/9/75

EN PLEIN PARIS

La ceinture de sécurité a tué

UN automobiliste est mort carbonisé en plein Paris, devant les passants impuissants. Sanglé sur son siège par sa ceinture de sécurité, M. [nom], 51 ans, a fait des efforts désespérés pour tenter de se détacher, alors que les flammes gagnaient peu à peu l'intérieur de la voiture. C'est en vain qu'il a lutté jusqu'au bout avec le système d'ouverture avant d'être dévoré par le brasier.

Il roulait vers 2 heures du matin sur la voie sur berge pour regagner son domicile, rue Oberkampf (11^e), quand, à la hauteur du pont d'Austerlitz, il a remarqué qu'une fumée sortait de son tableau de bord.

Pas de remède miracle

M. [nom] a alors garé sa voiture, pensant ouvrir son capot et trouver l'origine de la fumée. C'est alors que les premières flammes ont jailli. Ne le voyant pas descendre de voiture, des automobilistes et des passants ont tenté de lui porter secours, mais, déjà, les flammes léchaient le véhicule, interdisant toute approche. Ils ont vu le malheureux se débattre en vain avec

sa ceinture et, finalement, se recroqueviller dans le feu.

Ainsi donc, la ceinture a tué, mais il n'est pourtant pas question de rouvrir une polémique où partisans et adversaires resteront inconditionnellement sur leurs bases. A la délégation à la Sécurité routière, on reconnaît pourtant qu'il n'y a pas de remède miracle : « Il est certain que, dans quelques cas, la ceinture peut être un handicap. Ces affaires sont toujours tragiques mais, si l'on veut regarder les chiffres avec lucidité, on s'aperçoit que le nombre de vies humaines sauvées grâce à la ceinture est infiniment plus grand que celui des accidents qu'elle a pu provoquer. »

Mais si le principe même de la ceinture — malgré la gêne ou l'impression de frustration qu'elle peut causer — n'est pas remis en cause, sa conception laisse souvent à désirer. Certaines boucles, trop compliquées ou trop dures à déclencher, peuvent devenir des cadenas mortels, surtout pour un passager déjà paniqué par l'accident et qui n'a plus tout son sang-froid.

C. D.

Cette victime de la ceinture, comme toutes celles qui l'ont précédée, ne figurera dans aucune statistique. La Délégation à la Sécurité Routière les ignore. C'est ce qu'elle appelle « regarder les chiffres avec lucidité » — ces chiffres extravagants qu'elle fabrique pour les besoins de sa cause, et que le Président du Syndicat des Journalistes de la Presse Automobile a qualifié de « véritable escroquerie ».

La vérité — que les Pouvoirs publics essaient à tout prix de cacher — est que la ceinture tue. Et qu'elle tuera de plus en plus avec l'extension de son port. Personne n'est aujourd'hui en mesure de dire de bonne foi si l'obligation sauvera plus qu'elle ne tuera. Mais du moment qu'elle tue, cette obligation est injustifiable puisque la ceinture ne concernera jamais que celui qui la porte, sans aucune répercussion possible sur la sécurité d'autrui. Tant que l'obligation ne sera pas rapportée, chaque mort due à la ceinture pourra être considérée comme la victime d'un véritable assassinat légal. Il faut rendre à chacun la liberté de boucler ou non sa ceinture.